Lettonie : l’accueil de réfugiés envisagé sans enthousiasme

Description

Par Céline Bayou (sources : *BNS, Delfi.lv*)

Pour apporter un début de réponse à la crise à laquelle elle est confrontée depuis des mois en matière d’afflux de réfugiés *via* la mer Méditerranée, la Commission européenne a annoncé le 13 mai 2015 son plan d’accueil et de répartition des réfugiés dans les différents États membres. Sur un total de 20.000 réfugiés à répartir dans différents pays de l’Union européenne, la Lettonie devra accueillir 220 personnes. À titre de comparaison, l’Estonie accueillera 326 personnes, la Finlande 293 et la Lituanie 207. Les quotas diffèrent largement pour des pays comme l’Allemagne (3.086 réfugiés) ou la France (2.375). Ces quotas tiennent compte de divers éléments, comme la capacité supposée de l’État à s’adapter, le PIB du pays, la population, le niveau de chômage ou l’accueil déjà réalisé entre 2010 et 2014.

L’eurodéputé letton Andrejs Mamikins a de suite annoncé aux journalistes qu’il n’était pas question de négocier cette décision et qu’il n’y aurait pas d’exception concernant la Lettonie. «*Nous avons ratifié la quasi-totalité des conditions de l’UE. La situation est à peu près la même qu’avec l’euro – nous ne pouvions pas ne pas passer à l’euro*, a-t-il déclaré.

La chef du gouvernement letton, Laimdota Straujuma, a quant à elle affirmé la solidarité de son pays et son soutien face aux mesures de contrôle aux frontières, d’octroi d’aide médicale aux réfugiés et autres actions, mais condamné le principe de quotas imposés.

Ces réticences affichées d’emblée traduisent le malaise qui traverse le pays. En effet, depuis quelques jours, les discussions vont bon train à ce sujet. Inquiet des conséquences économiques de cet «afflux» de réfugiés, le député nationaliste Jānis Dombrava (Visu Latvijai TB/LNNK) a proposé de diminuer les allocations mensuelles attribuées aux réfugiés, qui s’élèvent actuellement à 256 euros et s’avèrent selon lui exagérées comparativement au salaire minimal ou au montant de l’allocation maternité par exemple. Pour lui, ce sont les grands pays d’Europe et la Russie qui devraient accueillir ces réfugiés, et non la Lettonie, petit pays aux moyens limités.

Mais le député a également mise en garde le gouvernement letton: celui-ci doit rester prudent vis-à-vis de cette question importante pour la sécurité du pays et tenir les positions qui, selon lui, sont celles de l’ensemble de la société. Et de rappeler la période soviétique et la colonisation massive à laquelle la République de Lettonie a alors été soumise, ce qui a eu pour effet de largement modifier la situation ethnique dans le pays. Or, a affirmé J.Dombrava, la Lettonie est actuellement le pays membre de l’Union européenne dans lequel la part de population n’ayant pas de racines nationales est la plus élevée. C’est à ce titre, pour lui, que le pays ne peut se permettre d’accueillir de nouveaux arrivants.

date créée
13/05/2015
Champs de Méta